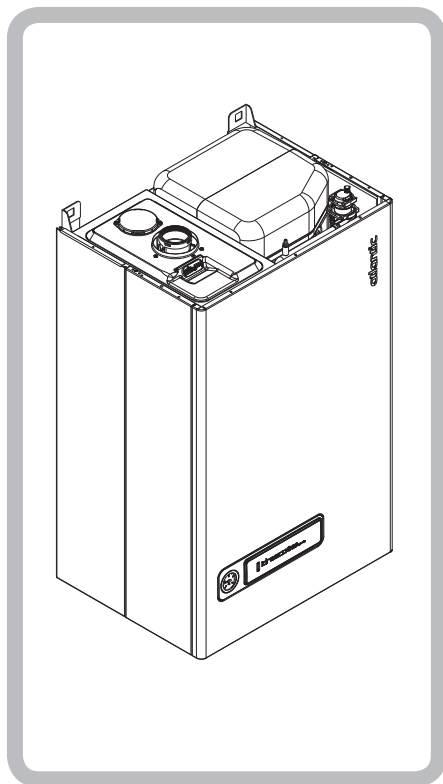

IDRA ECOCONDENS DUO 5124/32

Document 1571-1 - Edition 20/07/2012



Notice d'utilisation destinée au professionnel et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Cet appareil est conforme:

- aux directives gaz 90/396/CEE et rendement 92/42/CEE selon les normes EN 625, EN 297 (version cheminée), EN 483 (version ventouse)
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme EN 60335-1
- à la directive compatibilité Electromagnétique 89/336/CEE



Dans certaines parties de cette notice les symboles suivants sont utilisés:



ATTENTION = indique les actions demandant une attention particulière et une préparation adéquate



INTERDIT = indique les actions qui NE DOIVENT ABSOLUMENT PAS être exécutées

Cher Client,

Ce document vous aidera à vous familiariser et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité. Il fait partie intégrante de la chaudière et doit donc être conservé avec soin et être toujours disponible à portée de l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur.

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié).


L'entreprise qui établit le certificat de conformité est une entreprise:


- **inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz;**
- **soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Qualigaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et réglementaires.**


SOMMAIRE


1	Recommandations	page 4
2	Tableau de commande	page 5
3	Mise en route de la chaudière	page 6
4	Arrêt de la chaudière	page 10
5	Vidange de la chaudière	page 11
6	Anomalies de fonctionnement	page 12
7	Entretien	page 13
8	Conditions de garantie	page 14


1 RECOMMANDATIONS


 L'installation de la chaudière, ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien, doivent être exécutées par un professionnel qualifié.


 La chaudière a été réglée pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de l'appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié.


 La chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Le constructeur exclut toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle pour dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dues à des erreurs d'installations, de réglage ou d'entretien causées par un usage impropre.

 L'utilisation de la chaudière est interdite aux enfants et aux personnes incapables non autorisées.

 Les dispositifs de sécurité ou de réglage automatique des appareils ne doivent pas, pendant toute la durée de vie de la chaudière, être modifiés sauf par le constructeur.


 Cet appareil sert à produire de l'eau chaude, il doit donc être branché à une installation de chauffage et/ou à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire, selon ses performances et sa puissance.


 En cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avvertir le professionnel assurant le suivi de l'installation.


 En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, le désactiver en s'abstenant de toute tentative de réparation ou d'intervention directe.


En ce qui concerne la sécurité, il est important de:


Ne pas utiliser l'appareil à des buts différents de ceux auxquels il est destiné.


 Ne pas toucher la chaudière pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides.


 Ne pas boucher, à l'aide de torchons, papier ou autre, les grilles d'aspiration ou d'évacuation de la chaudière, ni réduire les dimensions des ouvertures d'aération de la pièce dans laquelle l'appareil est installé.


 Ne pas débrancher ou manipuler le système de contrôle des fumées, au risque de l'intégrité physique des personnes occupant les locaux ou l'appartement où la chaudière est installée.


 Ne pas fumer en cas d'odeur de gaz. Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...). Aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz.


 Ne pas placer sur la chaudière d'objet qui pourrait devenir dangereux.

 Ne jamais effectuer le nettoyage de l'appareil avant de l'avoir débranché électriquement.

 Ne jamais laisser des récipients et des substances inflammables dans la pièce où l'appareil est installé.

 Ne pas essayer de réparer l'appareil en cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement.

 Ne pas intervenir sur des organes scellés.

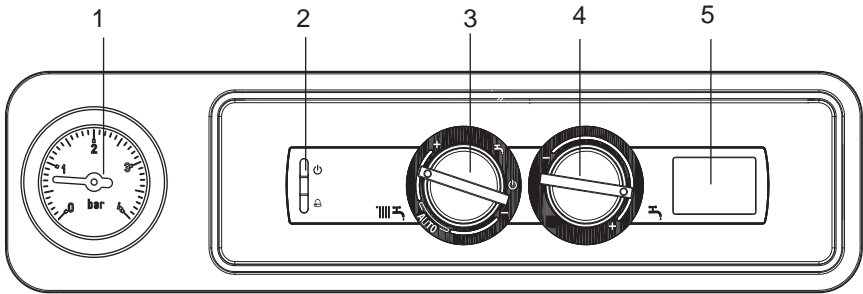
 Ne pas tirer ou tordre les câbles sortant de la chaudière même si elle est débranchée du réseau d'alimentation électrique.

L'installation d'une sonde extérieure et/ou d'un thermostat d'ambiance permettra une régulation optimale de la chaudière ainsi que des économies d'énergie.

Dès la mise en route de la chaudière, il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié assurant le suivi de la chaudière et de son bon fonctionnement.

2 TABLEAU DE COMMANDE

Fig. 2.1



- 1 Manomètre
- 2 Indicateurs lumineux visualisant l'état de la chaudière
- 3 Sélecteur de fonction:
 - ⏻ Arrêt (OFF)/Réarmement,
 - 🔥 Été, Hiver/Réglage de la température de l'eau de chauffage
 - AUTO** Fonction ajustement automatique de la température chaudière (S.A.R.A.)
- 4 🔥 Réglage de la température de l'eau sanitaire
- 5 Afficheur numérique

Afficheur numérique (5)



Description des symboles

- 👑 Manque d'eau dans l'installation: ce symbole s'affiche avec le code anomalie A 04
- ▮ Visualisation du branchement de la sonde extérieure
- 🔥 Verrouillage flamme: ce symbole s'affiche avec le code anomalie A 01
- 🔔 Visualisation d'une anomalie de fonctionnement quelconque : s'affiche avec un code anomalie
- ▮ Fonctionnement en chauffage
- 🔥 Fonctionnement en sanitaire
- ❄️ Cycle hors gel en cours
- 65° Température chauffage/sanitaire ou anomalie de fonctionnement

3 MISE EN ROUTE DE LA CHAUDIÈRE

Le premier allumage de la chaudière doit être effectué avec le professionnel qualifié qui fournira toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.

Par la suite, au cas où il serait nécessaire de remettre l'appareil en service, suivre attentivement les opérations décrites ci-après.

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression hydraulique est suffisante (environ 1,5 bar).

Mettre la chaudière sous tension.

Quand la chaudière est alimentée électriquement, elle effectue automatiquement un cycle de dégazage et de vérifications d'environ 2 minutes. Durant ce cycle, les indicateurs lumineux s'allument en alternance et le symbole « □ □ » apparaît sur l'afficheur (Fig 3.1).

Le dégazage terminé, ouvrir le robinet gaz en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la manette placée sous la chaudière (fig. 3.2).

3.1 Modes de fonctionnement

Régler le thermostat d'ambiance à la température désirée.

Tourner le sélecteur de fonction (3 - Fig. 2.1) dans la position souhaitée:

Hiver: sélecteur placé entre + et - (Fig. 3.3), chauffage de l'installation et production d'eau chaude sanitaire grâce au ballon intégré.

En cas de demande de chaleur, la chaudière s'allume et l'indicateur lumineux vert (2) reste allumé en permanence. L'afficheur numérique (5) indique la température de l'eau de chauffage (fig.3.4).

Été: sélecteur sur la position "☼" (fig. 3.5), uniquement production d'eau chaude sanitaire.

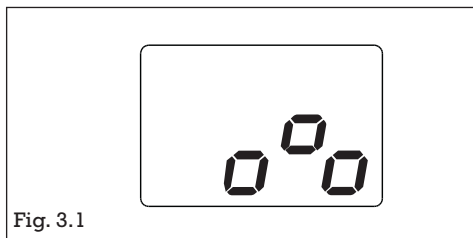


Fig. 3.1

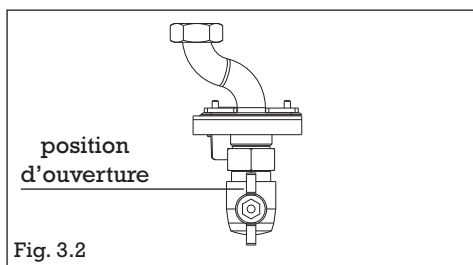


Fig. 3.2

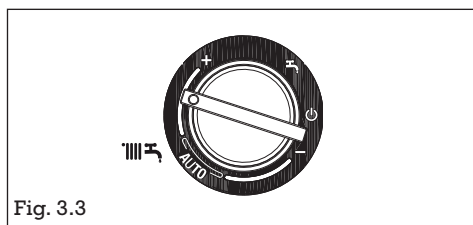


Fig. 3.3

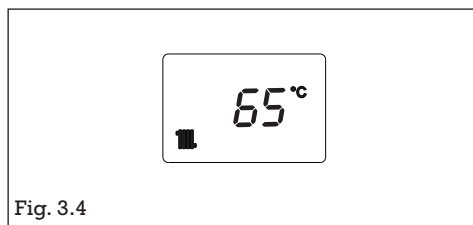


Fig. 3.4

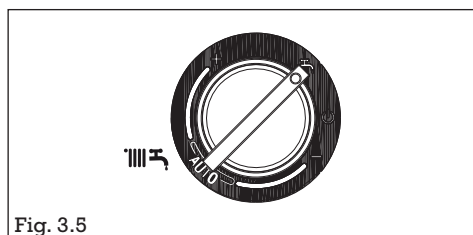


Fig. 3.5

Indicateurs lumineux: s'il n'y a pas de demande de chaleur, la chaudière reste en attente et l'indicateur lumineux vert (2) clignote lentement.

Dès demande de chaleur (chauffage ou sanitaire), la chaudière s'allume et l'indicateur lumineux vert (2) reste allumé en permanence tant que la demande de chaleur soit satisfaite.

3.2 Réglage de la température de l'eau de chauffage

Sans régulation par sonde extérieure

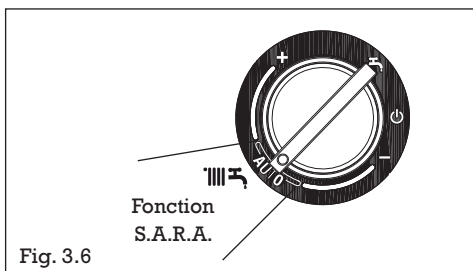
Pour régler la température de l'eau de chauffage, tourner le sélecteur portant le symbole "☼ IIII" (Fig. 3.3) dans la zone indiquée par + et -.

Lors de cette manoeuvre, la température réglée apparaît sur l'afficheur.

Selon le type d'installation, la plage de réglage est de:

- 40 à 80°C pour une installation classique (radiateurs)
- 20 à 45°C pour une installation basse température (plancher chauffant)

Si le sélecteur est placé sur la zone AUTO (Fig. 3.6), l'indicateur lumineux vert clignotera (0,1 s allumé/0,1 s éteint - durée 0,5 s) pour signaler l'activation de la fonction ajustement automatique de la température chaudière (fonction S.A.R.A.): sur demande de chaleur continue du thermostat d'ambiance, la température de l'eau de chauffage augmentera progressivement pour satisfaire plus rapidement la demande de chaleur.



Avec régulation par sonde extérieure:

Lorsque la sonde extérieure est installée, la régulation calcule automatiquement la valeur de la température de l'eau de chauffage et adapte la température ambiante en fonction des variations de la température extérieure et de la demande du thermostat d'ambiance.

Il est possible de corriger la température chauffage calculée en agissant sur le sélecteur de fonction:

- 5 et + 5 niveaux de confort apparaissent alors sur l'afficheur numérique.

3.3 Réglage de la température de l'eau sanitaire (fig. 3.9)

Pour régler la température de l'eau sanitaire, tourner la manette portant le symbole "⚡" (Fig. 3.9) dans la zone indiquée par + et -.

Lors de cette manoeuvre, la température réglée apparaît sur l'afficheur (fig. 3.10).

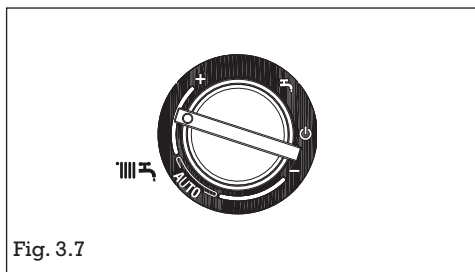


Fig. 3.7

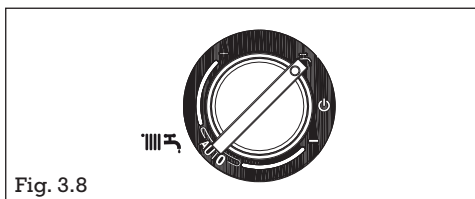


Fig. 3.8

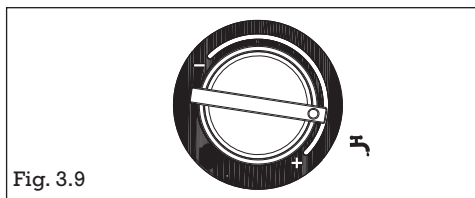


Fig. 3.9

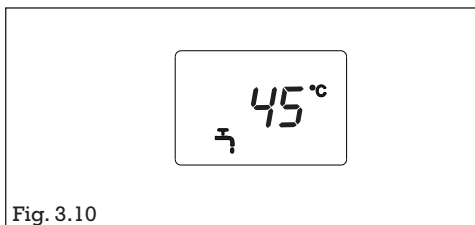


Fig. 3.10

3.4 Indicateurs lumineux

Les indicateurs lumineux indiquent l'état de fonctionnement de la chaudière.

Vert fixe = présence de flamme. La chaudière fonctionne normalement en mode chauffage ou sanitaire.

Vert clignotant lent = chaudière prête à l'utilisation. Pas de demande de chaleur en cours.

Vert clignotant flash = phase transitoire, chaudière en cours de vérification avant allumage. Si une anomalie est détectée, la chaudière ne démarrera pas et l'indicateur rouge s'allumera.

Vert clignotant rapide = signale l'entrée dans la zone "AUTO" du sélecteur de fonction.

Rouge fixe = anomalie de fonctionnement, chaudière à l'arrêt et affichage d'un code anomalie (Fig. 3.11).

Se reporter au § 3.5 "Déverrouillage de la chaudière".

Rouge clignotant = intervention du thermostat limite, chaudière à l'arrêt. Se reporter au § 6 "Anomalies de fonctionnement".

Jaune clignotant = analyse de combustion en cours.

3.4 Déverrouillage de la chaudière

En cas d'anomalie de fonctionnement, l'indicateur lumineux rouge placé à côté du symbole "⏻" (Fig. 3.10) s'allume.

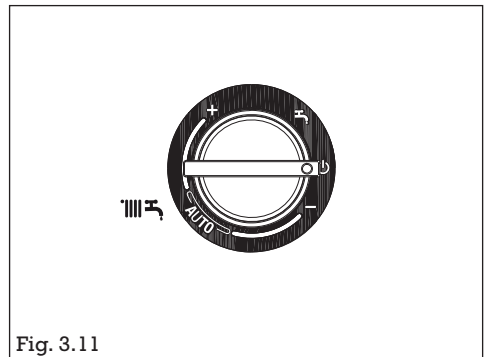
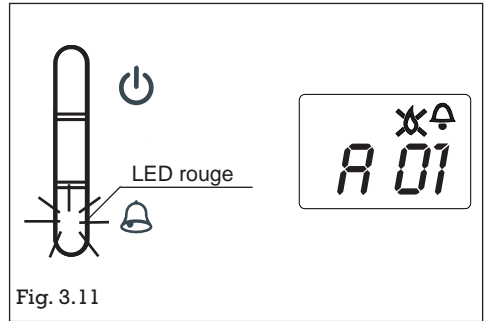
Un code anomalie apparaîtra sur l'afficheur numérique. (cf. § 6 anomalies de fonctionnement).

La chaudière est en arrêt provisoire .

Pour rétablir le fonctionnement de la chaudière, placer le sélecteur de fonction sur "⏻" arrêt (fig. 3.11), attendre 5 à 6 secondes puis replacer le sélecteur sur la position initiale en vérifiant que l'indicateur lumineux rouge s'éteint.

La chaudière repart alors automatiquement et l'indicateur lumineux passera au vert.

Si les tentatives de réarmement restent vaines, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation. S'abstenir de toute intervention.



4 ARRÊT DE L'APPAREIL

Arrêt momentané

En cas d'absence de courte durée, placer le sélecteur de fonction (fig. 4.1) sur "⏻" éteint (OFF).

La fonction hors gel chaudière reste active sous réserve que l'alimentation électrique soit présente. Si la température de l'eau de la chaudière descend au-dessous de 5°C, le circulateur démarre et, au besoin, le brûleur s'allume à la puissance minimum pour ramener la température de l'eau à la valeur de sécurité (35°C).

Lors de ce cycle, l'afficheur indique "❄️" (fig. 4.2).

Un cycle de dégivrage du circulateur s'effectue également toutes les 24 heures.

Arrêt prolongé

En cas d'absence de longue durée, placer le sélecteur de fonction (fig. 4.1) sur "⏻" éteint (OFF).

Fermer l'interrupteur général de l'installation.

Fermer le robinet gaz placé sous la chaudière, en tournant la manette jaune dans le sens horaire (fig. 4.3).

Dans ce cas les fonctions hors gel et dégivrage sont désactivées.

S'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation ou consulter le professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation pour l'insertion d'un produit antigel adapté.

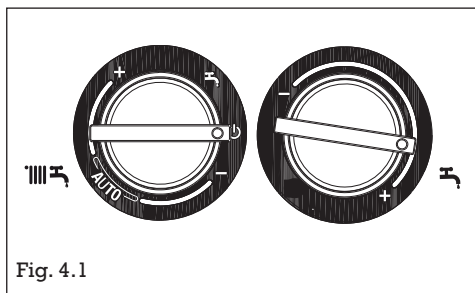


Fig. 4.1

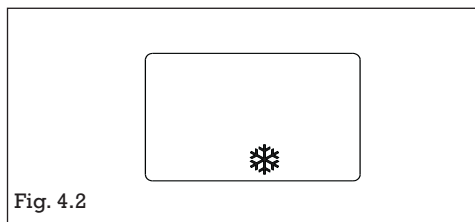


Fig. 4.2

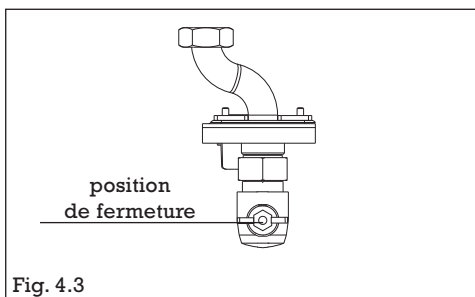


Fig. 4.3

5 VIDANGE DE LA CHAUDIERE

Circuit chauffage:

- éteindre la chaudière
- ouvrir les purgeurs placés aux points les plus hauts de l'installation
- dévisser le robinet de vidange de la chaudière (**A**), en maintenant en place le coude du flexible d'évacuation pour éviter qu'il se déboîte, l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation (**B**) (fig. 5.1)
- vidanger les points les plus bas de l'installation.

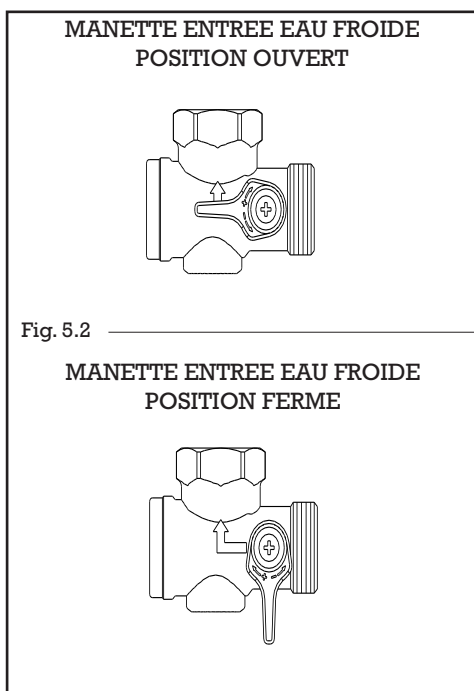
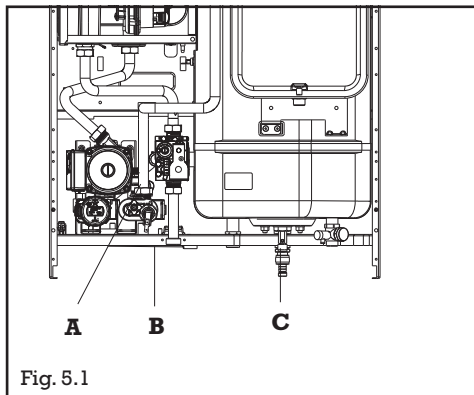
Ballon sanitaire:

- fermer la manette "entrée eau froide" (fig.5.2)
- ouvrir un robinet d'eau chaude
- vidanger le ballon par le robinet (**C**, fig. 5.1), raccorder au préalable un tuyau plastique sur l'embout puis dévisser le robinet.

Circuit sanitaire:

Chaque fois qu'il y a risque de gel le circuit sanitaire doit être vidangé en procédant de la façon suivante:

- éteindre la chaudière
- fermer le robinet d'alimentation général de l'eau
- laisser la manette "entrée eau froide" en position ouvert (fig. 5.2)
- ouvrir tous les robinets d'eau chaude et froide
- vidanger le ballon par le robinet (**C**, fig. 5.1), raccorder au préalable un tuyau plastique sur l'embout puis dévisser le robinet
- vidanger le circuit sanitaire aux points les plus bas de l'installation.



MANETTE ENTREE EAU FROIDE
POSITION FERME

6 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Lors d'une anomalie de fonctionnement, l'indicateur lumineux rouge est allumé et un code anomalie apparaît sur l'afficheur (fig. 6.1).

Anomalies A 01 – 02 - 03

Placer le sélecteur de fonction sur arrêt "⏻" (OFF), attendre 5 à 6 secondes, replacer le sélecteur dans la position souhaitée été ou hiver.

Si les tentatives de réarmement restent vaines, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

S'abstenir de toute intervention.

Anomalie A 04

L'afficheur numérique A 04 et le symbole "⚠️".

Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage jusqu'à ce que la pression atteigne 1 à 1,5 bars.

Pour ajouter de l'eau dans l'installation (fig.6.2):

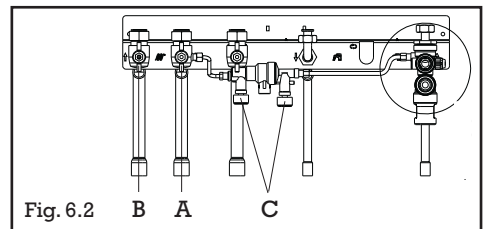
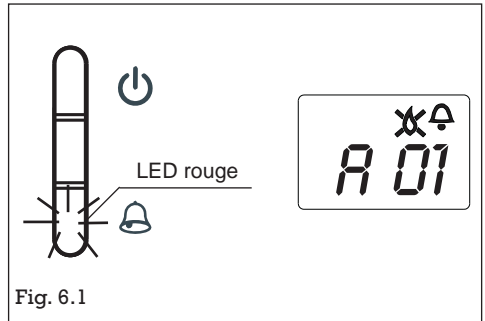
- fermer la vanne d'arrêt départ (A) (manette à l'horizontale) et laisser la vanne d'arrêt retour (B) ouverte (manette à la verticale)
- ouvrir les 2 robinets (C) du disconnecteur en les tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression atteigne 1,5 bar
- fermer les robinets du disconnecteur et replacer la vanne d'arrêt départ en position ouvert (manette à la verticale).

Si cette opération se répète, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation pour vérifier l'étanchéité globale.

Un appoint d'eau fréquent (2 à 3 fois par mois) est préjudiciable au bon fonctionnement de l'appareil

Placer le sélecteur de fonction sur arrêt "⏻" (OFF), attendre 5 à 6 secondes, replacer le sélecteur dans la position souhaitée été ou hiver.

La chaudière accomplira un cycle de purge de 2 minutes environ.



Anomalie A 06 – 07 - 08

Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Anomalie A09 avec indicateur rouge allumé en permanence

Placer le sélecteur de fonction sur arrêt "⏻" (OFF), attendre 5 à 6 secondes, replacer le sélecteur dans la position souhaitée été ou hiver.



Si les tentatives de réarmement restent vaines, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation. S'abstenir de toute intervention.

Anomalie A09 avec indicateurs vert et rouge clignotant

La chaudière dispose d'un système de diagnostic automatique qui, en fonction des heures totalisées en conditions particulières de fonctionnement, est en mesure de signaler la nécessité de nettoyer l'échangeur primaire. Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Anomalie A77

Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

7 ENTRETIEN

Pour que la chaudière garde son bon rendement, il faut la nettoyer et contrôler 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation. Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Nous rappelons qu'il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien dès la mise en route de l'appareil.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.

8 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis deux ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", les port et main d'œuvre n'étant pas à notre charge.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée:

- à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel
- à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices
- à la maintenance de l'appareil par un professionnel agréé dès la première année d'utilisation suivant son installation.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie:

- les voyants lumineux, les fusibles
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée ou de ventouse, humidité, dépression non conforme, court circuit électrique, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur

dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V - tous les composants hydrauliques détériorés par des appoints d'eau du circuit de chauffe abusifs (ex: 2 à 3 fois par mois).

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé et dont l'alimentation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques (pression trop élevée, etc...).

La garantie de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...).

La garantie du préparateur sanitaire serait exclue en cas d'utilisation avec une eau à forte teneur en calcaire (dureté supérieure à 20°F) ou acide (PH inférieur à 7).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans aucun préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

Cachet du professionnel:

Date de la mise en service:

